ODDO BHF ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Euro Corporate Bond

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe d'actions: **CR-EUR - LU0145975222 - EUR - Capitalisation**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise une croissance du capital sur le long terme.
Le Compartiment investit au moins 2/3 de ses actifs totaux en titres obligataires de sociétés publiques ou privées de tous secteurs (y compris des établissements financiers) assortis de taux d'intérêt fixes ou variables. Il n'existe pas de limite géographique. 80% au moins des titres obligataires sont libellés en euros, tandis que la part des titres obligataires libellés dans d'autres devises peut représenter jusqu'à 20%.Les obligations notées « investment grade », c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'une notation d'au moins BBB- ou Baa3 attribuée par un organisme de notation internationalement reconnu tel que Moody's Investor Services, Inc. (« Moody's »), ou Standard & Poor's Corporation (« S&P ») (ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou via une notation interne à la Société de gestion) constitueront le cœur de l'investissement, à hauteur minimale de 85% des actifs totaux du Compartiment. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et automatiquement aux notations émises par les agences de notation, mais effectue également sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des Actionnaires, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de gestion relative aux titres obligataires concernés.
L'investissement dans des titres obligataires non notés, ou présentant une notation inférieure à BBB- est limité à 15% des actifs totaux du Compartiment. Cette limite de 15% inclut les obligations non notées, qui peuvent représenter 10% des actifs totaux du Compartiment.
Les investissements en titres de créance convertibles, obligations de type « contingent convertible » (« CoCos ») et titres de créance assortis de warrants ne pourront excéder 10% des actifs totaux du Compartiment.
Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont un facteur complémentaire de l'analyse fondamentale. L'approche du gestionnaire financier concernant l'adoption de ces critère ESG intègre une perspective « best-in-universe », en portant une attention particulière au capital humain et à la gouvernance d'entreprise favorisant le développement et l'amélioration des meilleures pratiques. Un système de notation interne des titres détenus en portefeuille, axé sur l'analyse propriétaire et les bases de données externes, est utilisé.
Afin de déterminer la note d'un émetteur, le gestionnaire financier prendra en considération chacun des critères ESG identifiés et analysés dans les conditions énoncées ci-dessus et accordera une attention particulière aux critères relatifs à l'axe « capital humain » et/ou « gouvernance d'entreprise ».
Ce système de notation extrafinancier influe sur la structure générale du portefeuille en limitant son exposition aux émetteurs affichant des scores ESG plus faibles (niveaux 1 et 2) à une pondération d'1/3 au maximum. Il est employé dans le but d'assurer un certain degré de qualité au regard des facteurs ESG. En particulier, la notation moyenne du portefeuille sera au moins égale à 3 sur une échelle de 5 points, selon la notation propriétaire du gestionnaire financier.
Le gestionnaire financier déploie par ailleurs un filtre d'exclusion dans le cadre du processus d'intégration des facteurs ESG. Par exemple, un filtre d'exclusion basé sur des normes permet de repérer les cas de sérieuse controverse (litige, pollution, corruption, etc.), tandis que les émetteurs ayant des activités dans des secteurs tels que l'armement, le charbon, le nucléaire, les sables bitumineux ou le gaz de schiste sont exclus en fonction de leur exposition globale à ces secteurs d'activité. Par conséquent, les filtres d'exclusion réduisent considérablement l'univers d'investissement.
Le Compartiment pourra recourir aux instruments financiers dérivés dans le but de couvrir le risque de change, ou d'obtenir une couverture contre ou une exposition au risque de taux d'intérêt ou de crédit (à des fins de gestion efficace de portefeuille).
Le Compartiment pourra notamment à l'entière discrétion de la Société de gestion, avoir recours à des credit default swaps (sur un titre ou sur un indice) ou des total return swaps, en qualité d'acheteur ou de vendeur. Les total return swaps liés à un indice peuvent être utilisés à concurrence de 5% des actifs nets du Compartiment en qualité d'acheteur, et de 10% des actifs nets du Compartiment en qualité de vendeur. Il est prévu que ces total return swaps représentent 2% des actifs nets du Compartiment.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des parts ou actions d'OPCVM européens, dans des FIA français ou d'autres Etats membres de l'UE, ainsi que dans des fonds d'investissement étrangers. Ces Fonds peuvent être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH.
L'indice de référence du fonds est le iBoxx € Corporates Total Return. Nous nous réservons le droit de nous écarter de l'indice de référence.
Les investisseurs pourront demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvré bancaire au Luxembourg.
Les frais d'achat et de vente de titres (également appelés « coûts des opérations ») sont à la charge du compartiment. Ils s'ajoutent aux frais répertoriés dans le présent document et réduisent le rendement du compartiment.
La Devise de référence du Compartiment est l'euro.
Tout revenu généré par le Compartiment sera réinvesti.

Durée de placement recommandée : 3 à 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 3 :
Le Compartiment présente un niveau de risque modéré en raison de sa politique d'investissement, laquelle consiste à investir au moins 2/3 de ses actifs totaux dans des titres de créance libellés essentiellement en euros et principalement émis par des émetteurs privés investment grade (notés au moins BBB-).

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
Risque de liquidité: le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.
Impact des techniques des techniques financières: compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du Compartiment. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le Compartiment est exposée.
Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.
La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,13 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2019.
Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.
Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur http://am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSEES

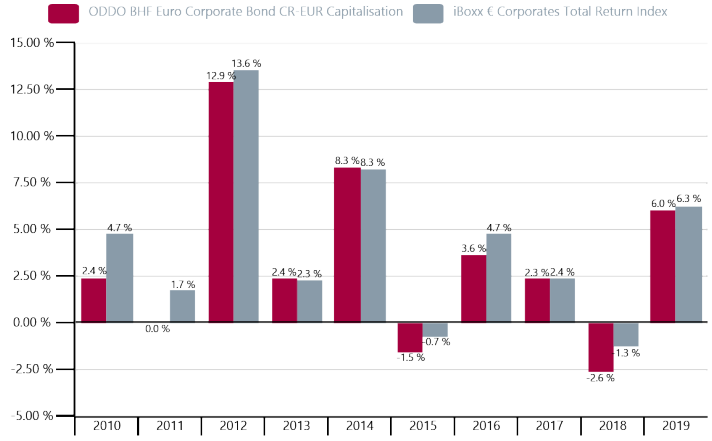

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 13/03/2002.
La classe d'action CR-EUR a été créée le 19/03/2002.
La devise de référence du Compartiment est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.
La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet http://am.oddo-bhf.com.
D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :
Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/06/2020.